

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trente-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le jeudi 8 février 2018.

Séance
ORDINAIRE
2018-CA37

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Serge MARCHAND
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Martin GODBOUT
Chantal GUILLEMETTE
Hélène PAYETTE
Patrice, ROY
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Anne FORTIN
Louis GENDRON
Gilles HUDON
Morag PARK
Simon RACINE

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
David CÔTÉ
Mylène DESCHÈNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DURUC
Marc DUGUAY
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE
Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trente-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

M. Quirion rappelle qu'un formulaire a été transmis depuis le conseil d'administration de novembre pour la mise à jour annuelle des déclarations d'intérêts et invite les membres à le compléter dès que possible.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2018-CA37-2.0).

Art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 22 novembre 2017

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 22 novembre 2017.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-sixième séance du conseil d'administration.

Art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que les éléments nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

4.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, membre du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 22 novembre 2017 (DOC.2018-CA37-4.1). Il indique que le comité travaille actuellement à la finalisation de sa planification stratégique pour les trois prochaines années. Celle-ci sera présentée à un prochain CA. La nouvelle mouture du rapport d'activités reprend la structure de cette planification.

Le sous-comité sur la situation des stagiaires de recherche postdoctorale continue ses travaux et devrait présenter son rapport sous peu. Un second comité sur la recherche au collégial est également formé et a débuté ses activités.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Le comité continue ses travaux de consultation annuelle autour du thème des carrières non académiques. Un second sondage a été lancé pour vérifier différents moyens et pistes de solution proposés par les étudiantes et les étudiants lors des journées de la relève FRQ-Acfas. Les résultats du sondage ont largement dépassé les attentes du comité, avec plus de 1 000 réponses obtenues. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

M. Bélisle-Pipon mentionne que deux nouveaux membres se sont récemment joints au comité. Leurs CV détaillés sont présentés en annexe du rapport d'activités du comité.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 22 novembre dernier (DOC.2018-CA37-4.0).

Mission Rome-Paris. M. Quirion a pris part à une mission afin de participer à une journée d'échanges et de recherche sur l'impact des changements climatiques dans la société (Rome) et à la première Conférence de Paris organisée par l'équipe du Forum des Amériques, en partenariat avec l'OCDE. Plusieurs délégués et déléguées de haut niveau étaient présents à cette conférence, notamment de l'UNESCO et de l'OCDE, [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion mentionne sa rencontre, en France, avec le mathématicien élu député, M. Cédric Villani, et les députés membres du comité sciences et technologies. [REDACTED]

Art.35 et 37 LAI

Rencontre avec la Gouverneure générale. M. Quirion a rencontré la nouvelle Gouverneure générale du Canada, Mme Julie Payette, [REDACTED]

art 35 et 37 LAI

Mission du premier ministre en Chine. M. Quirion a participé, avec les directrices et le directeur scientifiques, à la mission du premier ministre en Chine. Cette mission a rassemblé plus de 180 personnes, principalement du secteur économique. M. Quirion souligne le renouvellement de l'entente de collaboration et de partenariat avec la *National Natural Science Foundation of China* (NSFC), en y incluant pour la première fois, les trois Fonds de recherche. Cette mission a été l'occasion pour M. Quirion de participer à diverses réunions, rencontres et activités, dont la visite du siège social d'Alibaba à Hangzhou, leader mondial dans le domaine du commerce électronique, et l'entretien du premier ministre avec le maire de la ville de Shanghai. Cette ville compte 50 universités et consacre 5 % de son PIB pour des investissements en recherche. M. Quirion souligne d'ailleurs l'ampleur des investissements en recherche en Chine, le développement économique et technologique de ce pays très rapide. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

Table ronde avec les conseillers scientifiques du Canada. M. Quirion a pris part à la première table ronde ouverte au public des conseillers scientifiques du Canada. Il était accompagné de la conseillère scientifique en chef du Canada, la Dre Mona Nemer et de la nouvelle scientifique en chef de l'Ontario, la Dre Molly Shoichet. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Pôles d'innovation. M. Quirion souligne que le premier ministre a annoncé un investissement de plus de 32 M\$ pour soutenir la création et la mise en œuvre de 17 pôles régionaux d'innovation et d'un réseau national dans le cadre du futur Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022. Le mandat de constituer le réseau national de pôles régionaux d'innovation est confié au DigiHub de Shawinigan. Le Fonds travaillera de concert avec les acteurs impliqués afin d'assurer un lien avec les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et les universités pour le développement, notamment de stages en milieu de pratique.

Supergrappes d'innovation. M. Quirion indique qu'aucun projet québécois en sciences de la santé n'a été retenu dans la cadre de l'initiative des supergrappes d'innovation.

Mise à jour d'un dossier des affaires éthiques et juridiques. [REDACTED]

Art. 35 LAI

art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

Décès MM. Jacques Genest et Louis Berlinguet. M. Quirion informe les membres du récent décès de MM. Jacques Genest et Louis Berlinguet. Afin de reconnaître la contribution de ces deux grands pionniers de la recherche, il propose que les prix du concours étudiants-chercheurs étoiles soient renommés prix Jacques Genest pour le Fonds Santé et prix Louis Berlinguet pour le Fonds Nature et technologies. Un résumé de leurs contributions pourrait être remis aux lauréates et lauréats avec le prix. [REDACTED]

art. 35 LAI

Programme Audace. Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, fait un suivi concernant le programme Audace. Depuis son lancement, ce programme a suscité un vif intérêt de la part des chercheuses et chercheurs e [REDACTED]

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Ce premier concours a permis de préciser les attentes du programme. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion souligne que ce programme a des échos en dehors du Québec.

[REDACTED] se joint à la séance. art. 35, 53-54 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, présente ses activités pour la période du 22 novembre 2017 au 8 février 2018 (DOC.2018-CA37-5.0). Il souligne les activités suivantes :

Rencontres avec la communauté de recherche. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la communauté, certaines dans le cadre de visites de centres et instituts de recherche, en plus de rencontres avec les directions des centres et des établissements hospitalo-universitaires. Les échanges éclairent le Fonds pour l'actualisation du programme des centres et instituts. Ces discussions ont aussi permis de constater la place qu'occupe la recherche au sein de Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement. Le FRQS et l'Institut du vieillissement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont des partenaires du consortium. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Rencontre des comités d'éthique des trois Fonds. M. Marchand a apprécié sa participation à cette rencontre qui a porté sur les enjeux du partage des données numériques.

Unité soutien de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP)- Québec. Les sous-ministres adjoints du ministère de la Santé et des Services sociaux, MM. Michel Bureau et Antoine Groulx, ont été rencontrés pour discuter des initiatives de la SRAP Québec – dont l'Unité Soutien et le Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne. M. André Vanasse a été nommé directeur scientifique de l'Unité. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Mission en Chine avec le premier ministre du Québec. M. Marchand commente sa participation à cette mission. Il fait part de l'entente signée avec la *National Natural Science Foundation of China* lors de ce voyage.

6.0 Rapport du comité de gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 1^{er} février 2018

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 1^{er} février dernier (DOC.2018-CA37-6.1). Mme Garin indique que la session de formation sur l'éthique organisationnelle et l'éthique et l'intégrité en recherche a dû être reportée. Une nouvelle date devrait être planifiée sous peu. Un court sondage sera prochainement transmis aux membres du CA afin de recueillir leurs intérêts de formation pour la prochaine année. Les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

6.2 Renouvellement du mandat de la présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, propose que le mandat de la présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, qui est arrivé à échéance, soit renouvelé pour deux ans. Elle souligne la qualité de son travail et sa grande implication dans ce comité depuis plusieurs années. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Sur la proposition de [REDACTED] appuyée par [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative au renouvellement du mandat de Mme Michèle Stanton-Jean à la présidence du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche (rés.2018-CA37-6.2-R147).

Art. 35 LAI

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité du 31 janvier 2018

Le président du comité, M. Martin Godbout, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2018-CA37-7.1). Il mentionne que des démarches ont été entamées pour simplifier et rendre plus souple la démarche de gestion des risques des FRQ.

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Quirion souligne la participation de M. David Côté, directeur du service des finances, au comité de sélection formé par le vérificateur général, signe de la reconnaissance de son travail.

Les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

7.2 Suivi budgétaire 2017-2018 au 31 décembre 2017

M. Côté présente le suivi du budget 2017-2018 au 31 décembre 2017 (DOC.2018-CA37-7.2) et explique les variations par rapport au budget original. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Côté explique les variations par rapport au budget original dans les différentes enveloppes ainsi que dans les dépenses de fonctionnement. Les membres sont satisfaits des explications reçues.

8.0 Programmes

8.1 Suivi de la réunion du comité du 1^{er} février 2018

M. Marchand fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 1^{er} février dernier (DOC.2018-CA37-8.1). Il rend compte de l'état d'avancement de l'actualisation du programme des Centres et instituts du FRQS.

[REDACTED] Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] La révision des critères d'appartenance aux centres de recherche se poursuit, en concertation avec la communauté de recherche.

Art. 35 et 37 LAI

9.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 22 novembre 2017 (DOC.2018-CA37-9.0). Elle souligne plus particulièrement le lancement du nouveau portail des évaluateurs, une autre portion très importante du projet FRQnet. Les liens ont été renforcés avec les bureaux de la recherche. Les prochains mois seront consacrés à l'amélioration continue du système et à l'harmonisation de certaines pratiques entre les Fonds.

10.0 Éthique et intégrité scientifique

10.1 Suivi de la réunion du 31 août 2017

Mme Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 31 août 2017 (DOC.2018-CA37-10.1) qui portait principalement sur la révision des normes éthiques du FRQS. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

10.2 Suivi de la réunion conjointe du 12 janvier 2018

Mme Deschênes fait le suivi de la réunion conjointe des trois comités d'éthique qui a eu lieu le 12 janvier 2018 (DOC.2018-CA37-10.2) et qui a principalement porté sur les enjeux éthiques émergents dans le domaine de l'intelligence artificielle et des données massives. Les membres des comités ont pu échanger autour de cas concrets avec trois chercheuses et chercheurs invités. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Les membres du comité rappellent la contribution importante de M. Beaulieu à la présidence du comité et suggèrent qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

11.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente les grandes lignes des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances pour 2018 (DOC.2018-CA37-11.0). Il fait notamment part du souhait d'accélérer la croissance des abonnés aux différents comptes médias sociaux du FRQS et du scientifique en chef, surtout des milieux non académiques. Une ressource interne a d'ailleurs été affectée à la prise en charge des réseaux sociaux

pour les trois Fonds. Un compte LinkedIn pourrait aider à promouvoir les carrières en recherche et valoriser les activités et les programmes des FRQ. Une refonte des sites Web des Fonds est également en préparation afin de les connecter davantage avec les réseaux sociaux, porte d'entrée pour la nouvelle génération.

M. Quirion ajoute que la 7^e édition du déjeuner du scientifique en chef à l'Assemblée nationale aura lieu le 28 mars prochain, sur le thème des inondations.

12.0 Rapport des observateurs

Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe au MESI, p

Art 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux,

art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Art. 35 LAI

13.0 Discussion stratégique : Plan stratégique

M. Quirion rappelle aux membres les démarches déjà entreprises dans le processus de planification stratégique, dont les discussions menées lors de la journée des trois conseils d'administration et lors du CA de novembre. Il souligne l'importance du travail réalisé à l'interne au cours des derniers mois, ainsi que la tenue, le 15 janvier dernier, d'une demi-journée de réflexion commune des directions des trois Fonds de recherche sur la planification stratégique. Le plan stratégique a également fait l'objet de discussion lors des derniers comités de gouvernance.

Le document présenté aujourd'hui sera bonifié selon les commentaires reçus et ensuite transmis pour consultation à la table de concertation interministérielle. L'objectif est d'adopter les plans stratégiques 2018-2022 au conseil d'administration d'avril prochain puis de les transmettre au MESI pour une approbation par le gouvernement.

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED] Art. 35 et 37 LAI
[REDACTED]

Enjeu et orientation 1. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI
[REDACTED]

Enjeu et orientation 2. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI
[REDACTED]

[REDACTED] Art. 35 et 37 LAI
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Enjeu et orientation 3. [REDACTED] Art. 35 et 37 LAI
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

14.0 Huis clos

15.0 Affaires diverses : Aucune

16.0 Dépôt de document(s)

16.1 Annexe Rapport d'activités du scientifique en chef

17.0 Prochaine séance : 12 avril 2018 à Montréal

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h.

[REDACTED]
Rénald Currier, président
8 février 2018

[REDACTED]
Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

37^e séance régulière tenue le 8 février 2018

RÉSOLUTION 2018-CA37-6.2-R147

relative au renouvellement du mandat de la présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

ATTENDU QUE la Politique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la conduite responsable en recherche prévoit :

- que les FRQ mettent sur pied un comité sur la conduite responsable en recherche (le CCRR) et que ce comité permanent soit formé essentiellement de membres indépendants des Fonds (article 9.1.1);
- que le comité CCRR doit compter un président qui n'est pas un membre du personnel FRQ, qui est issu du milieu académique – actif ou à la retraite – ou ayant une expertise particulière en matière de conduite responsable en recherche (article 9.1.2);
- que les membres du comité soient nommés par les trois conseils d'administration des FRQ (Santé, Société et culture, Nature et technologies) et que le président des conseils désigne le président du CCRR, pour un mandat de trois ans renouvelable (article 9.1.2);

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de renouveler le mandat de Mme Michèle Stanton-Jean à la présidence du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation conjointe des comités d'éthique et des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le renouvellement du mandat de Mme Michèle Stanton-Jean, à titre de présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



✓ Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trente-huitième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le jeudi 12 avril 2018.

Séance
ORDINAIRE
2018-CA38

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Serge MARCHAND
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent, MARTIN
Morag, PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Simon RACINE
Nathalie TREMBLAY

MEMBRE EXCUSÉ

Patrice, ROY

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MÉS
Luc CASTONGUAY, MSSS

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Raphaëlle DUPRAS-LEDUC
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Catherine OLIVIER
Denise PÉRUSSE
Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration (CA), ouvre la trente-huitième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

1.1 Présentation des nouveaux membres

Le Conseil des ministres a procédé, le 21 mars dernier, à la nomination de trois nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans. M. Quirion souhaite la bienvenue à Mmes Marie-Ève Blackburn, Angela Pearson et M. Vincent Martin et les invite à se présenter. On procède à un rapide tour de table.

1.2 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts. [REDACTED] Art. 53 et 54 LAI
[REDACTED] se déclare en conflit d'intérêts pour les approbations des scénarios budgétaires 2018-2019.

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que la synthèse des déclarations liées au financement des Fonds de recherche du Québec (FRQ) est maintenant en ligne sur le portail du CA.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI
d'adopter l'ordre du jour (DOC.2018-CA38-2.0).

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2018

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 février 2018.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-septième séance du conseil d'administration, avec les modifications suivantes : Art. 35 LAI

- Page 3, 3^e paragraphe : remplacer 18 pôles régionaux d'innovation par 17 pôles régionaux d'innovation.
- Page 7, 1^{er} paragraphe : remplacer Fonds d'accélération des collaborations en santé par Fonds de soutien à l'innovation en santé et en services sociaux.

3.2 Suivi

M. Quirion mentionne que les familles de MM. Jacques Genest et Louis Berlinguet ont donné leur consentement pour que les prix du concours étudiants-chercheurs étoiles soient renommés prix Jacques Genest pour le Fonds Santé et prix Louis Berlinguet pour le Fonds Nature et technologies. Les autres éléments nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 8 février dernier (DOC.2018-CA38-4.0).

Rencontre alternée des premiers ministres français et québécois. M. Quirion mentionne sa participation, avec le premier ministre du Québec, à la 20^e rencontre alternée des premiers ministres français et québécois qui a eu lieu en France au début du mois de mars. Cette mission a permis le renouvellement et la signature de plusieurs ententes de partenariat, entre autres avec l'Agence nationale de la recherche (ANR), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Inserm et de promouvoir le rôle du scientifique en chef auprès des instances gouvernementales françaises.

M. Quirion souligne l'annonce par le premier ministre de la création de l'Organisation mondiale sur l'intelligence artificielle (OMIA) qui aura pour mission d'établir des normes et des pratiques afin d'encadrer ce secteur émergent. Cette annonce s'est concrétisée dans le budget du Québec avec un appui financier de 5M\$ à Montréal International pour soutenir la création de cette nouvelle organisation internationale. M. Quirion fait part de la grande rapidité des développements à l'international ainsi qu'au Canada dans ce domaine. Il importe de fédérer les forces en recherche afin d'assurer le positionnement du Québec dans la réflexion internationale sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle.

Budget fédéral 2018-2019. M. Quirion fait part de sa satisfaction quant au budget fédéral annoncé le 27 février dernier, qui prévoit des investissements pérennes pour la recherche et l'innovation au Canada. Ces annonces représentent une avancée significative et plusieurs recommandations du rapport Naylor ont été prises en compte. M. Quirion invite les membres du CA à mobiliser la communauté de recherche pour exprimer sa satisfaction auprès de la ministre Duncan.

Petit déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale. La dernière édition des petits déjeuners scientifiques s'est tenue le 28 mars dernier, sur la thématique des inondations, en présence de plusieurs députés et sous ministres. Le ministre de la Sécurité publique et des Municipalités a prononcé le mot d'ouverture et a assisté à toute l'activité.

Marche pour la science. Une marche pour la science est organisée le 14 avril prochain, à Montréal à l'occasion de la Journée des sciences participatives. M. Quirion et Mme Mona Nemer, conseillère scientifique en chef du Canada, ont rédigé un éditorial conjoint sur la science participative afin de promouvoir cet événement.

Rapport du Conseil des académies canadiennes. Le rapport du Conseil des académies canadiennes sur l'état de la science et de la technologie et de la recherche-développement industrielle au Canada vient d'être lancé.

Le lien vers le rapport sera transmis aux membres du CA et une synthèse du rapport sera préparée par les FRQ.

4.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

M. Jean-Christophe Bélsile-Pipon, membre du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 8 février dernier (DOC.2018-CA38-4.1). La planification stratégique du CIÉ pour les trois prochaines années sera présentée à un prochain CA.

art. 35 et 37 LAI

Le programme de stages postdoctoraux visant à promouvoir l'implication de la relève dans les activités de diplomatie scientifique, en partenariat avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJQ) et le ministère des Relations Internationales et de la Francophonie (MRIF), devrait être lancé prochainement. Deux bourses de stage postdoctoral pourront être octroyées dans les délégations québécoises à l'étranger, à Londres et à Munich.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

4.2 Bilan du concours Audace

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, présente un bilan du programme Audace (DOC.2018-CA38-4.2). Elle revient sur le contexte, rappelle quelques éléments clés du programme et détaille le processus d'évaluation.

art. 22, 35 et 37 LAI

Les résultats du concours seront annoncés le 30 avril prochain. Elle souligne l'enthousiasme des personnes candidates et des membres des comités d'évaluation lors des présentations.

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Les membres du CA soulignent l'importance de la poursuite du soutien de ces projets novateurs après leur financement par le programme Audace [REDACTED]

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Mme Pérusse informe les membres du CA des prochaines activités des FRQ de mise en valeur des projets audacieux soutenus.

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, présente ses activités pour la période allant du 8 février au 12 avril 2018 (DOC.2018-CA38-5.0). Il souligne notamment la poursuite des visites de centres et instituts et d'établissements universitaires. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Marchand a rencontré Mme Lucie Oparthy, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) nouvellement nommé responsable de la direction générale des services hospitaliers, de la médecine spécialisée et universitaire. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Le regroupement des doyens de facultés de médecine sera invité à une prochaine rencontre.

M. Marchand a été invité à présenter lors d'une conférence sur le marché du cannabis, organisée par le milieu des affaires. M. Marchand souligne le besoin de recherches afin de répondre aux enjeux de santé publique associés à la légalisation du cannabis. Il a sensibilisé les entrepreneurs à travailler avec des scientifiques dans leurs projets de développement. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Le directeur scientifique a participé à la rencontre annuelle de l'Alliance Internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale en Autriche, rencontre à laquelle la Fondation Graham-Boeckh de Montréal participait. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

Les membres du CA échangent sur les organismes subventionnaires et fondations qui pourraient être impliqués dans le soutien de la recherche. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Art. 35 LAI

6.0 Gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 26 mars 2018

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 26 mars dernier (DOC.2018-CA38-6.1). Les points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

6.2 Règlement de régie interne FRQS

Mme Garin présente les principaux ajustements apportés au règlement de régie interne des FRQ afin d'y inclure le comité intersectoriel étudiant en tant que comité statutaire du CA et d'y apporter des mises à jour.

Conformément aux bonnes pratiques de gouvernance transparente, le règlement de régie interne sera diffusé sur le site web du Fonds.

M. Prémont précise que le comité de gouvernance sera dorénavant nommé le comité de gouvernance et des ressources humaines. Ce nouvel intitulé reflète mieux la pratique actuelle et met en valeur ces activités essentielles de bonne gouvernance.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter LA RÉSOLUTION 2018-CA38-6.2-R148 relative à l'approbation de la version révisée du Règlement de régie interne du Fonds de recherche du Québec – Santé, qui remplace le Règlement adopté en juin 2015 (résolution 2015-CA26-6.3-R97).

Art. 35 LAI

7.0 Programmes

7.1 Suivi de la réunion du comité du 26 mars 2018

M. Marchand fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 26 mars dernier (DOC.2018-CA38-7.1) qui portait principalement sur l'état sur l'avancement de l'actualisation du programme des Centres et instituts de recherche. Il soumet aux membres du CA les principaux éléments du document de consultation externe (DOC.2018-CA38-7.2). L. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

M. Quirion invite les membres du CA à faire parvenir leurs commentaires à M. Marchand au cours des deux prochaines semaines afin de permettre les consultations à l'externe en avril. Il souligne l'importance de bien préparer l'actualisation de ce programme majeur.

Un courriel de rappel précisant les grands changements sera transmis aux membres du CA.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

8.0 Audit

8.1 Suivi de la réunion du comité du 4 avril 2018

M. Simon Racine fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2018-CA38-8.1), qu'il a présidé. Il indique qu'une nouvelle firme a été mandatée par le Vérificateur général du Québec pour effectuer la vérification des trois Fonds pour les cinq prochaines années. Les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente séance.

M. Quirion mentionne que le Vérificateur général du Québec a félicité l'équipe des Fonds pour son travail et remercie M. Racine d'avoir accepté de reprendre temporairement la présidence, à la suite des changements au sein du comité.

8.2 Scénarios budgétaires 2018-2019

M. David Coté, directeur du service des finances, présente les scénarios budgétaires (DOC.2018-CA38-8.2) et détaille les éléments suivants :

8.2.1 État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2018-2019

8.2.2 Budget et attributions de l'enveloppe Relève pour l'exercice 2018-2019

8.2.3 Budget et attributions de l'enveloppe Projets et regroupements pour l'exercice 2018-2019

8.2.4 Dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre le Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2018-2019

8.2.5 État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2018-2019

M. Côté mentionne que le tableau des partenaires sera revu dans les prochains suivis pour gagner en précision.

Les membres du CA demandent des précisions sur ces différents points et sont satisfaits des explications reçues.

Art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

On convient d'adopter les cinq résolutions relatives aux scénarios budgétaires en bloc.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] PPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, les résolutions relatives à :

Art. 35 LAI

- l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2018-2019 (rés.2018-CA38-8.2.1-R149);
- l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019 (rés.2018-CA38-8.2.2-R150);
- l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019 (rés.2018-CA38-8.2.3-R151);
- l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2018-2019 (rés.2018-CA38-8.2.4-R152);
- l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2018-2019 (rés.2018-CA38-8.2.5-R153).

8.3 Gestion des risques

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, mentionne que des démarches ont été entamées pour simplifier et rendre plus souple la démarche de gestion des risques des FRQ [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Une mise à jour des risques pour 2018-2019 sera présentée lors d'un prochain CA.

9.0 Éthique et intégrité scientifique

9.1 Suivi de la réunion du 6 février 2018

Mme Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 6 février dernier (DOC.2018-CA38-9.1). Elle mentionne notamment que la révision des normes d'éthiques du FRQS est finalisée et que le rapport complet sera déposé au CA du mois de juin.

Le travail du comité a aussi porté sur l'appel de commentaires sur les modifications proposées aux indications concernant la recherche avec des cellules et des lignées cellulaires humaines dans l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC2, 2014).

Les commentaires du comité soumis au Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche seront transmis aux membres du CA.

Le comité de travail conjoint sur les aspects éthiques de la recherche en numérique, Intelligence artificielle et données massives a débuté ses travaux. L'objectif de ce comité est de proposer des balises pour accompagner le développement de la recherche utilisant le numérique d'ici décembre 2018.

Mme Catherine Olivier, analyste de politiques au service des affaires éthiques et juridiques des FRQ, présente l'outil web d'aide à la décision sur la responsabilité environnementale en recherche qui a été développé afin de faciliter l'identification des types de projets qui requièrent une autorisation environnementale. Cet outil sera bonifié au fil du temps selon les nouvelles normes en vigueur.

Art. 35 et 37 LAI

10.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 8 février dernier (DOC.2018-CA38-10.0). Il fait notamment part de la croissance accélérée des abonnés aux différents comptes médias sociaux du FRQS et du scientifique en chef et souligne la popularité des articles du Détecteur de rumeurs qui suscitent beaucoup de réactions.

Art. 22, 35 et 37 LAI

Un projet-pilote est également mené avec la youtubeuse scientifique Viviane Lalande pour la diffusion de courts reportages vidéo.

M. Sévigny souligne la fin de l'émission *Électron Libre* avec laquelle les FRQ étaient partenaires.

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion mentionne qu'il a participé à l'émission d'Isabelle Maréchal, au 98.5 FM, dans le cadre d'une discussion sur les inondations. D'autres interventions dans cette émission, la plus écoutée du Québec, sont prévues dans les mois à venir.

11.0 Rapport des observateurs

Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe au MESI,

art. 35 et 48 (MEIE) LAI

M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux, s

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

12.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 8 février dernier (DOC.2018-CA38-12.0). Elle mentionne notamment que les travaux ont commencé depuis plusieurs semaines pour la planification de la phase 4 du projet FRQnet qui consiste à bonifier le système [REDACTED] et à simplifier les pratiques internes.

art. 22, 35 et 37 LAI

Des discussions sont en cours sur les impacts pour les Fonds d'une nouvelle norme comptable sur la notion des apparentés des organismes publics entrant en vigueur pour l'exercice clos le 31 mars 2018. En effet, le Contrôleur des finances du Québec a récemment élargi sa notion d'appareillement pour englober les opérations conclues avec les principaux dirigeants de l'entité et leurs proches parents. Les Fonds ont transmis au vérificateur général de la documentation sur les processus d'approbation des budgets.

Sur décision du vérificateur général, une déclaration additionnelle pourrait être demandée prochainement aux membres du CA.

12.1 Plan d'effectifs (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente le plan d'effectifs à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2018-CA38-12.1-R154).

Art. 35 LAI

13.0 Discussion stratégique : Plan stratégique

13.1 Plan stratégique 2018-2022

M. Quirion rappelle aux membres les démarches déjà entreprises dans le processus de planification stratégique, dont les discussions menées lors de la journée des trois conseils d'administration et lors des CA de novembre et de février dernier, ainsi que la tenue, le 12 mars dernier, d'une seconde demi-journée de réflexion sur la planification stratégique, commune aux directions des trois Fonds de recherche. Une rencontre a également été organisée avec les membres du CA nouvellement nommés afin de leur présenter les démarches ayant mené à la préparation de la planification stratégique 2018-2022.

Le plan stratégique a été transmis pour consultation auprès du personnel des Fonds et au comité interministériel de la recherche et de l'innovation. Les commentaires des ministères ont été reçus et des ajustements ont été apportés, essentiellement des précisions ou une simplification de libellés d'orientations, d'objectifs ou d'indicateurs. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Après son adoption, le plan stratégique sera transmis rapidement au MESI pour une approbation par le gouvernement que l'on souhaite avant la fin de la session parlementaire au mois de juin.

Mme Blais mentionne que [REDACTED]

art. 35 et 48 (MEIE) LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan stratégique 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2018-CA38-13.1-R155).

Art. 35 LAI

13.2 Plan d'action annuel 2018-2019

Mme Garin indique que le Plan d'action 2018-2019 concrétise la 1^{re} année du plan stratégique 2018-2022 et représente la feuille de route du Fonds pour cette année. Elle indique que plusieurs changements ont été apportés au format du document, dont l'ajout d'un tableau de suivi des cibles stratégiques et le regroupement en annexe de toutes les actions prévues en lien avec le Plan d'action de développement durable 2016-2020. Afin d'éviter toute confusion entre les cibles annuelles et les cibles stratégiques, seules ces dernières sont dorénavant présentées dans le plan d'action.

Les prévisions budgétaires pour 2018-2019 seront jointes au document pour l'approbation par la ministre. La répartition des mesures budgétaires de la SQRI sera également transmise.

Les membres du CA font part de leur appréciation de ce plan qui permet de faire le lien entre les actions et les objectifs stratégiques.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2018-CA38-13.2-R156).

Art. 35 LAI

14.0 Huis clos : Aucun

15.0 Affaires diverses : Aucune

16.0 Dépôt de document(s)

16.1 Annexe Rapport d'activités du Scientifique en chef

17.0 Prochaine séance : 21 juin 2018 à Québec

M. Quirion rappelle que la discussion stratégique de juin portera sur l'intelligence artificielle, avec des experts invités. Il précise également que l'activité des trois CA en septembre portera sur les balises pour le développement de partenariats.

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 13 h 40.


Rémi Quirion, président
12 avril 2018


Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

38^e séance tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-6.2-R148

relative à l'adoption de la version révisée du Règlement de régie interne du FRQS

ATTENDU QUE l'article 48 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit adopter un règlement intérieur dans le respect des principes établis par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (chapitre G-1.02);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi, notamment l'adoption des règlements;

ATTENDU les ajustements proposés au Règlement de régie interne du Fonds;

ATTENDU les précisions données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la version révisée du Règlement de régie interne du Fonds de recherche du Québec – Santé (ANNEXE 2018-CA38-6.2-R148) qui remplace le Règlement adopté en juin 2015 (résolution 2015-CA26-6.3-R97).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-8.2.1-R149

relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2018-2019

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé, pour l'exercice 2018-2019;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-8.2.2-R150

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2018-2019 présentés au conseil d'administration (DOC.2018-CA38-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Relève et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-8.2.3-R151

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et regroupements et des attributions
s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2018-2019 présentés au conseil d'administration (DOC.2018-CA38-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Projets et regroupements et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-8.2.4-R152

relative à l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2018-2019

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2018-2019 présentés au conseil d'administration (DOC.2018-CA38-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-8.2.5-R153

relative à l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2018-2019

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2018-2019;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2018-2019, conformément au document 2018-CA38-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-12.1-R154

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2018-2019 déposé en séance comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes du Bureau du scientifique en chef et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document déposé en séance (ANNEXE 2018-CA38-12.1-R154).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-13.1-R155

relative à l'approbation du Plan stratégique 2018-2022 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 42 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit, à tous les trois ans, à la date que lui fixe le ministre, lui transmettre un plan triennal d'activités indiquant :

- le contexte dans lequel évolue le Fonds et les principaux enjeux auxquels il doit faire face;
- les orientations stratégiques, les objectifs et les axes d'intervention retenus;
- les résultats visés au terme de la période couverte par le plan;
- les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats.

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds précise que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU l'entente convenue avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation à l'effet de déposer un plan stratégique de quatre ans pour assurer un arrimage avec la stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2017-2022;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan stratégique 2018-2022, joint à la présente résolution (ANNEXE 2018-CA38-13.1-R155).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

38^e séance régulière tenue le 12 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-CA38-13.2-R156

relative à l'approbation du Plan d'action annuel 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2018-2019 concrétise la première année du Plan stratégique 2018-2022 adopté par le conseil d'administration à la séance du 12 avril 2018 (résolution 2018-CA38-13.1-R155);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2018-2019 présentés à la présente séance;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action annuel 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2018-CA38-13.2-R156), sous réserve du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2018-2019 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL de la trente-neuvième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche
du Québec – Santé, tenue à Québec le jeudi 21 juin 2018.

Séance
ORDINAIRE
2018-CA39

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Serge MARCHAND
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Patrice, ROY
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Vincent, MARTIN
Morag, PARK
Simon RACINE

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI (ABSENTE)
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÈNES
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE

Échange avec Paul L'Archevêque, dirigeant de l'innovation en santé et en services sociaux

M. Quirion accueille M. Paul L'Archevêque, nommé dirigeant de l'innovation en santé et services sociaux en avril dernier, à la suite de la création du Bureau de l'Innovation en santé et services sociaux (BISSS) dans le cadre de la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV).

[REDACTED]

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

M. Quirion remercie M. L'Archevêque pour cet échange avec les membres du conseil d'administration.

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration (CA), ouvre la trente-neuvième séance du CA du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h 45 et il y a quorum.

M. Quirion informe les membres que madame Maryse Lassonde a récemment été nommée à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation et quittera prochainement ses fonctions de directrice scientifique du FRQNT.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2018-CA39-2.0).

Art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2018

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 avril 2018.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-huitième séance du conseil d'administration avec les modifications suivantes :

Art. 35 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, indique que le Règlement de régle interne adopté lors de la dernière séance du CA est maintenant en ligne sur le site Web du Fonds. Les suivis prévus en lien avec l'outil web d'aide à la décision sur la responsabilité environnementale en recherche seront effectués dans les prochains mois.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 12 avril dernier (DOC.2018-CA39-4.0).

Étude des crédits 2018-2019. M. Quirion mentionne sa participation à l'exercice annuel d'étude des crédits, avec la vice-première ministre, Mme Dominique Anglade. Les questions qui lui ont été adressées directement par le gouvernement et par le second parti d'opposition ont notamment porté sur le plein emploi, la formation des jeunes et l'intelligence artificielle.

art. 35 et 37 LAI

Évaluation annuelle. M. Quirion a rencontré Mme Anglade dans le cadre de son évaluation annuelle.

art. 35 et 37 LAI

Congrès international BIO 2018. M. Quirion mentionne sa participation à la conférence internationale BIO 2018, à Boston, au sein de la délégation dirigée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette.

Art. 22, 35 et 37 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, fait part du départ de Mme Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats. M. Sylvain Charbonneau assure l'intérim de ce poste. Il présente ensuite ses activités pour la période allant du 12 avril au 21 juin 2018 (DOC.2018-CA39-5.0).

art. 53-54 LAI

M. Marchand a profité des rencontres post-évaluation des centres de recherche pour recueillir des commentaires afin d'améliorer le processus d'évaluation. M. Marchand indique la poursuite des discussions avec les directions des centres et des représentants de la recherche universitaire sur l'actualisation du programme des Centres et Instituts de recherche.

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

M. Marchand souligne le succès de l'activité des FRQ sur les projets innovants Audace au congrès de l'Acfas et l'intérêt pour ce programme à l'extérieur du Québec. Il fait aussi part de l'enthousiasme des jeunes lors de la remise des prix du Festival Eureka visant à stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences, d'une valeur de 1 000 \$ par Fonds à une classe.

M. Marchand mentionne le lancement d'un programme ciblé en partenariat avec le MSSS et l'Unité SOUTIEN de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), pour des projets en appui aux transformations cliniques et organisationnelles en soins et services de proximité.

art. 22, 35 et 37 LAI

6.0 Gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 12 juin 2018

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 12 juin dernier (DOC.2018-CA39-6.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

La Politique de prévention et de gestion des situations de harcèlement au travail a été revue en profondeur afin d'y inclure les meilleures pratiques actuelles, au-delà des normes du travail (DOC.2018-CA39-19.5). Des activités de sensibilisation et de formation auprès de l'ensemble du personnel des FRQ seront organisées à l'automne.

6.2 Nomination des membres de comité

M. Quirion remercie les nouveaux membres d'avoir accepté de contribuer aux différents comités statutaires, dont il rappelle l'importance.

M. Pierre Prémont, secrétaire du conseil d'administration, précise que les présentes nominations font également suite à l'inclusion du comité intersectoriel étudiant en tant que comité statutaire du CA. Des membres du comité peuvent dorénavant siéger au comité des programmes et au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique de chacun des Fonds.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2018-CA39-6.2-R157 relative à la nomination des membres des comités statutaires du CA pour un mandat d'un an renouvelable.

Art. 35 LAI

6.3 Nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Les membres du CA soulignent la qualité des candidatures proposées.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2018-CA39-6.3-R158 relative à la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat maximal de trois ans renouvelable.

Art. 35 LAI

6.4 Rapport annuel de gestion

Mme Garin rappelle que le Rapport annuel de gestion 2017-2018 (DOC.2018-CA39-6.4) présente le bilan des réalisations inscrites au Plan d'action 2017-2018, approuvé en avril 2017 et appuyé par les crédits de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2017-2022 (SQRI), et au plan d'action de développement durable. Une reddition de comptes pour ces crédits additionnels de la SQRI est présentée. Un récapitulatif des octrois liés aux initiatives et programmes conjoints des Fonds de recherche a été ajouté dans la section des tableaux des octrois. Une version modifiée du tableau a été transmise aux membres et remplacera celui du rapport annuel. Une nouvelle section gouvernance a également été ajoutée, en conformité avec les bonnes pratiques de gouvernance transparente.

[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

Le rapport annuel de gestion sera transmis à la ministre d'ici la fin du mois de juillet et déposé à l'Assemblée nationale à l'automne avant d'être rendu public.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé et la reddition de comptes 2017-2018 liée à la SQRI (rés. 2018-CA39-6.4-R159), avec les modifications suivantes :

Art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité du 12 juin 2018

En l'absence du président du comité, Mme Nathalie Tremblay fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2018-CA39-7.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance. Elle porte à l'attention des membres les ajustements apportés aux états financiers par rapport aux années précédentes, à la suite de l'adoption de nouvelles normes comptables harmonisées entre les trois Fonds. Le Vérificateur général du Québec a recommandé sans réserve l'adoption des états financiers à la suite de l'audit qu'il a effectué. Mme Tremblay souligne la collaboration de l'équipe des finances des Fonds de recherche.

7.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2018

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, précise que les états financiers se terminant au 31 mars 2018 concrétisent la première année d'harmonisation des processus, des chartes et des méthodes comptables entre les trois Fonds. La révision des états financiers des trois Fonds est également réalisée par une même équipe de vérificateurs depuis cette année.

M. David Côté, directeur du service des finances, présente les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2018 (DOC.2018-CA39-7.2) et explique les variations par rapport à l'an dernier.

art. 22, 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative aux états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2018 (rés-2018-CA39-7.2-R160).

Art. 35 LAI

7.3 Gestion des risques

Mme Assal fait part de l'avancée des démarches visant à simplifier et à rendre plus souple la démarche de gestion des risques des FRQ, [REDACTÉ]. Une proposition sera présentée lors du prochain CA.

art. 22, 35 et 37 LAI

8.0 Programmes

8.1 Suivi de la réunion du comité du 30 avril 2018

M. Marchand fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 30 avril dernier (DOC.2018-CA39-8.1). Les éléments discutés sont inclus dans les règles et modalités des programmes du Fonds, au point 8.4 de la présente réunion.

8.2 Suivi de la réunion du comité du 8 juin 2018

M. Marchand fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 8 juin dernier (DOC.2018-CA39-8.2). Les éléments discutés sont inclus dans les règles et modalités des programmes du Fonds, au point 8.4 de la présente réunion.

8.3 Règles générales communes

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, présente les faits saillants des ajustements réalisés aux règles générales communes (DOC.2018-CA39-8.3). Elle mentionne que les trois Fonds ont poursuivi leur travail d'harmonisation. Les modifications proposées sont essentiellement des clarifications aux ajustements apportés l'année dernière, et concernent principalement les rôles et statuts en recherche, l'admissibilité des candidats internationaux aux programmes de bourses et subvention et la section sur l'éthique en recherche.

Les membres sont satisfaits des modifications proposées.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles générales communes des Fonds de recherche du Québec (rés-2018-CA39-8.3-R161).

Art. 35 LAI

8.4 Règles et modalités des programmes du Fonds

M. Marchand présente les principales modifications apportées aux règles et modalités des programmes du Fonds (DOC.2018-CA39-8.4).

M. Charbonneau donne des précisions sur le changement de pondération des critères d'évaluation pour les programmes de bourses de maîtrise afin d'accentuer l'appréciation du projet.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles et modalités des programmes du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2018-CA39-8.4-R162).

Art. 35 LAI

8.5 Règles et modalités d'un programme intersectoriel

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, présente les modifications proposées aux règles et modalités du programme Audace pour le concours 2018 (DOC.2018-CA39-8.5).

art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Pérusse informe les membres qu'une rencontre sera organisée le 13 septembre prochain au cours de laquelle les 22 équipes financées seront appelées à présenter leurs projets. Elles auront aussi l'occasion d'échanger entre elles. Les Fonds poursuivent leur réflexion sur l'avenir des projets après le financement Audace.

Les membres soulignent l'importance de la poursuite du soutien de ces projets novateurs après leur financement par le programme Audace.

Art. 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles et modalités du programme Audace de l'automne 2018, pour un financement en 2019-2020 (rés.2018-CA39-8.5-R163).

Art. 35 LAI

9.0 Rapport du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Mme Michèle Stanton-Jean, présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche des FRQ, qui se joint à la séance pour ce point, présente le rapport d'activités du comité pour 2017-2018 (DOC.2018-CA39-9.0). Elle présente le bilan de la 3^e année de mise en œuvre de la Politique sur la conduite responsable en recherche.

Mme Stanton-Jean commente les faits saillants travaux du comité des FRQ et mentionne l'augmentation des cas déclarés. Une douzaine de manquements ont été traités en 2017-2018, soit le double de l'année passée, ce qui résulte d'une plus grande sensibilisation de la communauté scientifique.

art. 35 et 37 LAI

Les membres demandent des précisions sur ce bilan.

Art. 35 et 37 LAI

10.0 Comité intersectoriel étudiant

10.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon membre du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 12 avril dernier (DOC.2018-CA39-10.1-A). Il mentionne notamment la présentation au congrès de l'Acfas, dans le cadre du colloque "Compétences des titulaires d'un doctorat : quelles perceptions hors du milieu universitaire?" et la participation au colloque Science Diplomacy in Boston au cours duquel ils ont eu la chance de rencontrer la scientifique en chef de l'Ontario, Mme Molly Sholchet. Les sous-comités sur la recherche au collégial et la situation des stagiaires de recherche postdoctoraux continuent leurs travaux et devraient présenter leurs rapports sous peu.

La planification stratégique du comité est également transmise aux membres (DOC.2018-CA39-10.1-B). Cette dernière permet de mieux situer les actions du comité dans les orientations et objectifs définis par le comité. Une version allégée contenant seulement les principales orientations sera rendue publique.

10.2 Rapport de consultation « La relève en recherche et les carrières hors des murs de l'université »

M. Bélisle-Pipon présente le rapport de consultation « La relève en recherche et les carrières hors des murs de l'université : état des lieux et pistes de solutions » (DOC.2018-CA39-10.2). Une synthèse de la consultation est également déposée. Cette consultation visait notamment à mieux comprendre les aspirations professionnelles de la relève et à établir les stratégies et pistes de solution pour faciliter la transition vers des carrières hors des murs de l'université. Le rapport suggère plusieurs pistes d'action, destinées aux universités, aux Fonds de recherche du Québec et au MESI. Le rapport de consultation sera officiellement lancé lors des journées de la relève en recherche, en septembre prochain. Une synthèse sera aussi publiée dans la revue Découvrir.

Art. 35 et 37 LAI

11.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 12 avril dernier (DOC.2018-CA39-11.0). Elle revient notamment sur les étapes marquantes du premier cycle annuel d'utilisation de FRQnet et indique que les travaux de la phase IV du projet sont maintenant débutés et auront pour objectif la bonification du système [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

12.0 Éthique et intégrité scientifique

12.1 Rapport des allégations d'actes répréhensibles au 31 mars 2018

Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, informe les membres qu'aucune allégation d'acte répréhensible n'a été recensée depuis l'entrée en vigueur de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.

12.2 Comité de travail sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique de l'intelligence artificielle et des données massives

Mme Deschênes fait le point sur les travaux du comité de travail sur les aspects éthiques de la recherche dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des données massives, qui s'est déjà réuni deux fois depuis sa création. Le comité étudie des cas de recherche fictifs pour appuyer sa réflexion. L'objectif est de proposer des balises pour accompagner le développement de la recherche utilisant le numérique d'ici décembre 2018.

13.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 12 avril dernier (DOC.2018-CA39-13.0). Il fait notamment part de la croissance accélérée des abonnés aux différents comptes médias sociaux du FRQS et du scientifique en chef. Un groupe de discussion pilote a aussi été créé pour favoriser les interactions entre les regroupements stratégiques soutenus par le FRQSC. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Un autre projet pilote est actuellement mené avec la youtubeuse scientifique Viviane Lalande pour la diffusion de courts reportages vidéo. Sa couverture de l'événement avec le Cœur des sciences a entraîné une importante hausse du nombre d'abonnés sur le compte Facebook du scientifique en chef.

Lors de la conférence de Montréal, une plénière était organisée sur le thème de l'intelligence artificielle a été l'occasion de mettre en valeur les initiatives des FRQ en matière de recherche dans ce domaine, dont la création d'un Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle.

M. Quirion informe les membres que le comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle a présenté, ce matin, sa stratégie pour l'essor de l'écosystème québécois en intelligence artificielle. Il ajoute que la deuxième édition du déjeuner scientifique du milieu des affaires a réuni une vingtaine d'entreprises autour du thème de la technologie blockchain. La prochaine édition, sur l'intelligence artificielle, aura lieu en septembre 2018.

Le succès de l'édition 2018 du Festival Eureka! est souligné. Trois prix de 1 000 \$ ont été remis à des écoles pour les activités de sciences liées à la robotique et l'intelligence artificielle.

14.0 Rapport des observateurs

M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au MSSS, [REDACTED]

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

16.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année

16.1 Calendrier des séances 2018-2019

M. Quirion présente les dates des séances du conseil pour la prochaine année (DOC.2018-CA39-16.1) :

- Mercredi, 17 octobre 2018 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 6 décembre 2018 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Vendredi, 5 avril 2019 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 20 juin 2019 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

16.2 Activités des trois conseils d'administration

M. Quirion rappelle que l'activité spéciale des trois CA aura lieu le 26 septembre prochain. La matinée sera dédiée à la gouvernance des partenariats des Fonds et l'après-midi aux impacts du plein emploi et du numérique sur la formation de la relève en recherche.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

15.0 Discussion stratégique

15.1 Intelligence artificielle et le numérique

M. Quirion accueille M. François Laviolette, professeur titulaire au département d'informatique et de génie logiciel de l'Université Laval, et Mme Marie Hirtle, présidente du Centre d'éthique appliquée du Centre universitaire de santé McGill. On procède à un rapide tour de table.

[REDACTED]

Art. 23 et 24 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 23-24 et 35 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

■

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

M. Quirion remercie M. Lavolette et Mme Hirtle pour leur contribution à cette discussion. Il termine en soulignant l'importance que le Québec prenne un leadership en IA. Déjà plusieurs initiatives sont en cours : la Déclaration de Montréal, appel à propositions pour la création de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, lancement du rapport Boivin – Breton sur l'IA.

[REDACTED] Art. 22, 35 et 37 LAI

17.0 Huis clos – Questionnaire de satisfaction à l'égard des responsabilités, des activités et de l'efficacité du CA

La version électronique du questionnaire sera transmise aux membres, pour un retour de commentaires début septembre.

18.0 Affaires diverses : Aucune

19.0 Dépôt de document(s)

- 19.1 Annexe Rapport d'activités du Scientifique en chef
- 19.2 Règles générales communes en suivi des modifications
- 19.3 Règles et modalités des programmes du Fonds en suivi des modifications
- 19.4 Règles et modalités du programme intersectoriel en suivi des modifications
- 19.5 Politique de prévention et de gestion des situations de harcèlement au travail

20.0 Prochaine séance : 17 octobre 2018 à Montréal

21.0 Levée de la séance : La séance est levée à 16 h.

[REDACTED]

Rémi Quirion, président
19 juillet 2018

[REDACTED]

Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-6.2-R157

relative à la nomination des membres des comités statutaires et ad hoc du CA

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a procédé, le 21 mars dernier, à la nomination de trois nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans;

ATTENDU l'adoption de la version révisée du *Règlement de régie interne* en avril 2018 (résolution 2018-CA38-6.2-R148) qui inclut un membre du comité intersectoriel étudiant dans la composition du comité des programmes et dans celle du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination des personnes suivantes pour un mandat d'un an renouvelable :

- Marie-Ève Blackburn, membre du comité des programmes et Ariane Girard membre étudiante de ce même comité;
- Nathalie Tremblay, présidente du comité d'audit ainsi que Angela Pearson et Vincent Martin, membres de ce même comité;
- Stéphanie Luna, membre étudiante du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-6.3-R158

relative à la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

ATTENDU QUE la Politique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la conduite responsable en recherche prévoit :

- un comité permanent sur la conduite responsable en recherche (le CCRR) et que ce comité soit formé essentiellement de membres indépendants des Fonds (article 9.1.1);
- que le comité doit compter au moins trois membres issus de la communauté scientifique qui collectivement représentent la clientèle de chacun des Fonds, sans toutefois occuper des responsabilités administratives ou scientifiques aux FRQ (idéalement des chercheurs actifs ou émérites qui ne sont pas dans des fonctions susceptibles de les placer en conflit d'intérêts) et un membre étudiant; (articles 9.1.2 (c) et 9.1.2 (d))
- que les membres du comité soient nommés par les trois conseils d'administration des FRQ (Nature et technologies, Santé et Société et culture) pour un mandat de trois ans renouvelable (article 9.1.2);

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mme Jennifer Stoddart comme membre du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mmes Mélissa Di Sante et Nathalie Voarino comme membres étudiants du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat maximal de trois ans renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-6.4-R159

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU QUE la convention de subvention 2017-2018 entre la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le Fonds, dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI) 2017-2022, prévoit l'approbation des renseignements pertinents aux indicateurs présentés en annexe de la convention;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé et la reddition de comptes 2017-2018 liée à la SQRI sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-7.2-R160

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé,
pour l'exercice financier clos au 31 mars 2018

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables MNP, et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité d'audit du 12 juin 2018;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2018 sera reporté au budget des bourses et subventions 2018-2019;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-8.3-R161

relative à l'approbation des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la nouvelle version des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace les Règles adoptées en juin 2017 (résolution 2018-CA34-8.3-R140).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-8.4-R162

relative à l'approbation des modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2018 (pour un financement à compter de l'exercice 2019-2020)

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

ATTENDU les modifications proposées à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2018-2019, pour un financement en 2019-2020;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les modifications proposées à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2018 dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA39-8.4-R162) pour un financement à compter de l'exercice 2019-2020 ainsi qu'aux formulaires s'y rattachant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Premont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

39^e séance régulière tenue le 21 juin 2018

RÉSOLUTION 2018-CA39-8.5-R163

relative à l'approbation des règles et modalités d'un programme de recherche intersectorielle de l'automne 2018, pour un financement en 2019-2020

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU les modifications proposées aux règles et modalités du programme de recherche intersectorielle Audace de l'automne 2018, pour un financement en 2019-2020;

ATTENDU l'intention des trois Fonds de recherche du Québec, Nature et technologies, Santé, Société et culture, de contribuer financièrement à ce programme de recherche intersectorielle ;

ATTENDU QUE le FRQSC assure la gestion de ce programme de recherche intersectorielle en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et Santé;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les règles et modalités du programme Audace de l'automne 2018, pour un financement en 2019-2020 présentées dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA39-8.5-R163).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la quarantième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le mercredi 17 octobre 2018.

Séance
ORDINAIRE
2018-CA40

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Serge MARCHAND
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent MARTIN
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Morag PARK
Simon RACINE
Patrice ROY

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEI
Luc CASTONGUAY, MSSS (ABSENT)

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÊNES
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarantième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils ou qu'elles devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2018-CA40-2.0). Art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 21 juin 2018

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 21 juin 2018.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-neuvième séance du conseil d'administration avec les ajustements suivants : Art. 35 LAI

- Page 2, 7^e paragraphe, corriger « cette échange » par « cet échange »;
- Page 9, point 15.0, corriger l'orthographe du nom de M. François Lavolette.

3.2 Suivi

M. Quirion indique que tous les points nécessitant un suivi ont été réalisés ou sont à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Il précise qu'en conformité avec les bonnes pratiques de gouvernance transparente, un récapitulatif de la participation des administrateurs et des administratrices aux séances du CA et aux comités sera ajouté au prochain rapport annuel.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 21 juin dernier (DOC.2018-CA40-4.0).

Intelligence artificielle. M. Quirion indique que le comité d'évaluation international mis en place afin d'étudier les propositions pour la création de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique se réunit cette semaine. Il espère pouvoir procéder à l'annonce de la création d'un observatoire lors du forum de discussion – Faire face à l'intelligence artificielle, organisé par les FRQ le 3 décembre prochain. Cette annonce sera suivie de deux panels d'experts, un sur l'intelligence artificielle et les politiques publiques, et l'autre sur la recherche responsable et éthique menée dans un contexte d'intelligence artificielle, qui aidera les comités d'éthique et d'intégrité des FRQ à faire avancer leur réflexion.

Cette journée consacrée à l'intelligence artificielle est organisée en marge de la 32^e *Annual Conference on Neural Information Processing Systems* (NIPS), qui aura lieu du 3 au 8 décembre prochains à Montréal. Cette conférence multisectorielle est l'un des plus grands événements de l'année en matière d'apprentissage automatique, de statistiques et d'intelligence artificielle. La version finale de la déclaration de Montréal sera lancée le 4 décembre.

art. 22, 35 et 37 LAI

International Network of Government Science Advisors. M. Quirion mentionne sa participation à un atelier de formation sur le conseil scientifique à Kigali, au Rwanda. M. Quirion a également pris part à plusieurs discussions avec les autorités gouvernementales, dont une avec le président du pays.

Art. 22, 35 et 37 LAI

Centenaire de la professeure Brenda Milner. M. Quirion a pris part aux journées de célébration qui ont été organisées dans le cadre du centenaire de la professeure Brenda Milner, pionnière dans le domaine de la neurosciences cognitive. Une courte vidéo a été produite dans le cadre d'un entretien intergénérationnel sur la place des chercheurs et des chercheuses dans la société entre Mme Milner, Mme Madison Rilling, représentante du comité intersectoriel étudiant, et M. Quirion. Mme Milner est une source d'inspiration pour les scientifiques.

Programme Audace. M. Quirion revient sur l'activité du 13 septembre dernier, la Grand-Messe Audace, au cours de laquelle les 22 équipes financées lors de la première édition ont été appelées à présenter leurs projets, tout en ayant la possibilité d'échanger entre elles. Un atelier regroupant plus d'une centaine de participants de divers horizons a permis de discuter de l'avenir du programme et d'éventuelles avenues pour les projets. Cet événement, qui a soulevé l'enthousiasme des participants, a clairement démontré la pertinence et l'importance du programme Audace.

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, fait le point sur le 2^e concours du programme.

Art. 22, 35 et 37 LAI

Équité-diversité-inclusion. M. Quirion indique que des discussions sont en cours

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Rencontre du personnel des FRQ. La rencontre annuelle des membres du personnel des FRQ a eu lieu le 28 septembre dernier, à Shawinigan, avec la visite du centre des sciences et du secteur historique de la Cité de l'énergie. M. Quirion souligne la qualité de cette visite.

Reportage Ste-Justine. M. Quirion revient sur le reportage diffusé le 4 octobre dernier sur Radio-Canada, dans le cadre de l'émission *Enquête*, à propos d'une étude clinique menée à l'hôpital Ste-Justine.

art. 35 et 37 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, présente ses activités pour la période allant du 21 juin au 17 octobre 2018 (DOC.2018-CA40-5.0). Il souligne plus particulièrement certains éléments.

Au niveau des programmes, M. Marchand indique

art. 22, 35 et 37 LAI

De nouveaux partenariats et plusieurs initiatives émergent de l'Oncopole. Malgré le départ de la directrice générale, Mme Stéphanie Lord-Fontaine, l'opérationnalisation des initiatives du pôle de recherche se déroule comme prévu. Le FRQS échange avec l'Université de Montréal afin de réajuster l'organisation de l'Oncopole et souhaite recruter rapidement une personne d'expérience à la direction.

Art. 53 et 54 LAI

M. Marchand assume la coprésidence du chantier recherche et innovation de Montréal InVivo.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]
[REDACTED]
M. Marchand fait part d'une rencontre avec la fondatrice de Lucine France, récipiendaire de plusieurs prix pour le traitement de la douleur avec la réalité virtuelle, [REDACTED]

Art. 22, 23-24 et 35 LAI

[REDACTED]
Au chapitre International, M. Marchand mentionne ses rencontres avec des représentants d'organismes subventionnaires de Belgique, qui apprécient leurs collaborations avec les Fonds et ont manifesté de l'intérêt pour les projets Audace. La mission à Cuba auquel M. Marchand a participé a été l'occasion d'une première rencontre du groupe de travail Québec – Cuba – Chine. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

6.0 Gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 2 octobre 2018

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 2 octobre dernier (DOC.2018-CA40-6.1). La politique des FRQ de libre accès aux résultats de la recherche sera proposée pour adoption lors du prochain CA. Mme Deschênes précise que cette politique s'inspire très largement de celle des trois organismes subventionnaires fédéraux afin de simplifier l'environnement de recherche. Elle ajoute que les FRQ ont été invités à participer, à Ottawa, à une rencontre pour la mise en place d'une politique canadienne sur le libre accès aux publications.

M. Quirion indique que le questionnaire de satisfaction à l'égard des responsabilités, des activités et de l'efficacité du CA a été ajusté (DOC.2018-CA40-17.2). Un message invitant les membres du CA à répondre au questionnaire sera transmis prochainement, pour un retour au consultant externe d'ici la fin de l'année. Le rapport d'analyse sera présenté au CA d'avril prochain.

Un résumé des mesures prises à la suite des derniers sondages sera transmis aux membres.

Mme Élisabeth Garin, directrice de la planification et de la performance, rappelle que la prochaine session de formation offerte aux membres du CA aura lieu le 25 octobre sur le thème de la conduite responsable en recherche et l'éthique organisationnelle. Les formations sur les biais implicites devraient avoir lieu en janvier ou février 2019.

6.2 Politique de gestion intégrée des risques actualisée

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente les principaux changements apportés à la politique de gestion intégrée des risques. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]
[REDACTED]
Elle ajoute que les fiches de risques seront présentées pour adoption au CA de décembre prochain.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la version actualisée de la Politique de gestion intégrée des risques, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA40-6.2-R164) qui remplace la politique adoptée le 13 décembre 2012 (résolution 2012-CA11-8.3-R23), [REDACTED]

Art. 35 LAI

art. 22, 35 et 37 LAI

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité du 9 octobre 2018

La présidente du comité, Nathalie Tremblay, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2018-CA40-7.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

Le comité d'audit a eu une rencontre efficace avec l'équipe de direction présente, le 9 octobre 2018. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

7.2 Suivi du budget 2018-2019 au 31 juillet 2018

Mme Marie-Josée Blais se joint à la rencontre.

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2018-2019 au 31 juillet 2018 (DOC.2018-CA40-7.2). [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

8.0 Programmes

8.1 Nomination du directeur du Réseau de recherche en santé de la vision

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de M. Michel Cayouette à titre de directeur du Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV) (rés-2018-CA40-8.1-R165).

Art. 35 LAI

9.0 Comité intersectoriel étudiant

9.1 Rapport des activités

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon membre du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités du comité depuis le 21 juin dernier (DOC.2018-CA40-9.1-B). Il mentionne notamment que le processus est actuellement en cours pour le recrutement de trois nouveaux membres. Les propositions de candidatures, qui tiennent compte des critères de diversité, seront présentées pour adoption lors de la prochaine séance du CA. Le comité a également travaillé activement à la préparation d'une simulation sur le thème de l'intelligence artificielle, dans le cadre des Journées de la relève en recherche qui auront lieu à la fin de la semaine.

M. Bélisle-Pipon présente les grandes lignes du rapport sur la recherche au collégial (DOC.2018-CA40-9.1-C) et invite les membres à lui faire part de leurs commentaires.

Les membres saluent la qualité et la clarté du document présenté et remercient le comité intersectoriel étudiant pour son travail. [REDACTED] propose qu'une motion de félicitations soit adressée au comité intersectoriel étudiant pour le travail réalisé dans ce dossier. La motion est adoptée à l'unanimité.

Art. 35 LAI

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

M. Bélisle-Pipon conclut en mentionnant que le rapport du comité sur les stagiaires postdoctoraux sera présenté au CA de décembre prochain.

10.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 21 juin dernier (DOC.2018-CA40-10.0).

11.0 Éthique et intégrité scientifique

11.1 Comité de travail sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique de l'intelligence artificielle et des données massives

Mme Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le point sur les travaux du comité de travail trois Fonds dont l'objectif est de proposer des balises pour accompagner le développement de la recherche utilisant le numérique, l'intelligence artificielle et les données massives. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Mme Godard mentionne la participation des FRQ au colloque sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique organisée par le Réseau en santé respiratoire du Québec, les 11 et 12 octobre dernier. La mise en place d'un tel événement réunissant l'ensemble des acteurs de la recherche montre que l'éthique et l'intégrité en recherche sont au cœur des préoccupations de la communauté de recherche, qui n'hésite pas à parler ouvertement des situations problématiques et des bonnes pratiques.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

11.2 Outils de formation

Mme Deschênes présente le nouvel outil web de sensibilisation sur la conduite responsable en recherche. Le premier module, axé sur la diffusion responsable des résultats de recherche sera lancé le 1^{er} novembre prochain, à l'occasion de la rencontre annuelle des responsables de la conduite responsable en recherche. Cet outil permettra de sensibiliser aux pratiques exemplaires en s'appuyant sur des activités axées sur la prise de décision dans un contexte réel de recherche. L'objectif des mises en situation est de susciter une réflexion et des discussions pendant les cours, ou encore entre les membres d'une équipe de recherche. Il sera aussi possible d'obtenir un certificat de réussite de ces modules en accédant à un portail sécurisé. Un plan de communication sera développé par le service des communications et de la mobilisation des connaissances. Une présentation est déjà prévue à la conférence mondiale à Hong Kong au printemps prochain.

Mme Deschênes souligne que peu de formations sont actuellement disponibles à ce sujet, surtout en langue française. L'outil de sensibilisation des FRQ est le seul orienté vers les meilleures pratiques plutôt que les manquements et il se veut complémentaire de ceux en préparation par le fédéral. Deux autres modules seront développés ultérieurement et ajustés selon les commentaires reçus suite au premier lancement. Mme Deschênes précise que ce premier module sera également traduit en anglais.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Art. 35 et 37 LAI

12.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 21 juin dernier (DOC.2018-CA40-12.0).

Il fait le bilan des deux premières années du partenariat avec l'Agence-Science-Presses pour le Détecteur de rumeurs et souligne la popularité des capsules produites. Celles-ci sont régulièrement reprises dans les médias et suscitent beaucoup de réactions.

[REDACTED] Art. 22, 35 et 37 LAI

Le 10 octobre dernier, une conférence de Rodolphe Barrangou sur la méthode CRISPER était organisée en collaboration avec la Fondation Gairdner et le FRQS. Les membres s'entendent sur la nécessité d'augmenter la fréquence de ce type d'activité au Québec.

13.0 Rapport des observateurs

Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe à la science et à l'innovation au MEI, [REDACTED] art. 35 et 48 (MEIE) LAI

[REDACTED]

13.1 Processus d'accès aux données gouvernementales

Mme Blais rappelle que [REDACTED] art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

[REDACTED] Art. 35 et 37 LAI

14.0 Discussion stratégique

14.1 Suite des discussions de la journée des trois CA

M. Quirion mentionne que la journée des trois CA du 26 septembre dernier a été très appréciée. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Cette activité a été une occasion d'apprentissage pour les membres. M. Quirion souligne que les présentations sur le plein emploi étaient de très haut niveau et que la connaissance des dossiers des présentateurs a favorisé des échanges sur des questions très pointues.

[REDACTED]

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

En lien avec les partenariats, [REDACTED]

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

14.2 Priorités du nouveau gouvernement

M. Quirion rappelle les priorités énoncées par le premier ministre Legault : économie, santé et éducation. Il souligne que certains des élus du nouveau gouvernement ont participé à des activités organisées par les FRQ, notamment les petits déjeuners à l'Assemblée nationale. Les FRQ connaîtront demain leur nouveau ou nouvelle ministre, lors de la nomination des ministres du nouveau gouvernement.

M. Quirion mentionne que les plans stratégiques 2018-2022 seront affinés à lumière des priorités et des grandes orientations gouvernementales.

15.0 Huis clos : Aucun

16.0 Affaires diverses

M. Quirion annonce aux membres du CA que M. Pierre Prémont, secrétaire des trois conseils d'administration, [REDACTED] art. 53-54 LAI

17.0 Dépôt de document(s)

- 17.1 Annexe Rapport d'activités du Scientifique en chef
- 17.2 Questionnaire de satisfaction à l'égard des responsabilités, des activités et de l'efficacité du CA
- 17.3 Bilan de la journée Audace du 13 septembre 2018
- 17.4 Cadre de mesure de l'impact des FRQ

18.0 Prochaine séance : 4 décembre 2018, à Montréal

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 13 h 50.

[REDACTED]
Rémi Quirion, président
17 octobre 2018

[REDACTED]
Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

40^e séance régulière tenue le 17 octobre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA40-6.2-R164

relative à l'approbation de la version actualisée de la Politique de gestion intégrée des risques

ATTENDU les orientations de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, notamment l'article 15.8, qui précise que le conseil d'administration doit établir des politiques d'encadrement de la gestion des risques associés;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2018 (résolution 2018-CA38-6.2-R148) prévoit que le conseil d'administration adopte une politique de gestion intégrée des risques associés à la conduite des affaires du Fonds (article 3.2.1.k);

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et de ressources humaines;

ATTENDU les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la version actualisée de la Politique de gestion intégrée des risques, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA40-6.2-R164) qui remplace la politique adoptée le 13 décembre 2012 (résolution 2012-CA11-8.3-R23).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

40^e séance régulière tenue le 17 octobre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA40-8.1-RI65

relative à la nomination du directeur du Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseaux thématiques prévoient que la nomination du directeur ou de la directrice du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV) de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Dr Michel Cayouette directeur du Réseau de recherche en santé de la vision;

ATTENDU la recommandation du comité des programmes du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination du Dr Michel Cayouette à la direction du Réseau de recherche en santé de la vision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante et unième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le mardi 4 décembre 2018.

Séance
ORDINAIRE
2018-CA41

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Serge MARCHAND
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Vincent, MARTIN
Morag, PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Simon RACINE
Patrice, ROY

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÊNES
Michelle DUBUC
Élisabeth GARIN
Denise PÉRUSSE
Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante et unième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h 30 et il y a quorum.

Il remercie les membres pour leur participation au souper de travail qui a eu lieu hier soir. Il souligne le lancement, hier, de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, et le dévoilement, ce matin, de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2018-CA41-2.0).

Art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 17 octobre 2018

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 17 octobre 2018.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la quarantième séance du conseil d'administration (DOC.2018-CA41-3.1) avec la modification suivante :

Art. 35 LAI

- Point 7.1, ajout d'un bref bilan de la présidente du comité d'audit, Mme Nathalie Tremblay.

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que le rapport annuel de gestion a été déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre dernier et qu'il peut dorénavant être rendu public. La politique de gestion des risques, adoptée lors de la dernière séance du CA, est maintenant disponible sur le portail du CA.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 17 octobre dernier (DOC.2018-CA41-4.0).

Nouveau gouvernement. M. Quirion a pris part à de nombreuses rencontres en lien avec la mise en place du nouveau gouvernement. Il souligne notamment son entrevue avec le nouveau ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Lors de sa participation au 74^e Gala de l'Acfas, le ministre a rencontré différents intervenants du milieu de la recherche [REDACTED]

Art. 30.1, 35 et 37 LAI

M. Quirion a aussi eu l'occasion de rencontrer plusieurs nouveaux responsables : M. Alexandre Ramacieri, chef de cabinet du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), M. David Bahan, sous-ministre, et M. Hugues Beaulieu, conseiller politique au cabinet du ministre Fitzgibbon. Des échanges ont également eu lieu avec plusieurs autres membres du gouvernement, dont M. Yves Ouellet, secrétaire général du Québec.

art. 35 et 37 LAI

se joint à la rencontre. art. 35, 53-54 LAI

M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), fait part des priorités de la nouvelle équipe de ministres au MSSS,

art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

Colloque qualité G3. M. Quirion mentionne d'une conférence sur l'université de l'avenir dans le cadre d'une rencontre internationale du G3, un réseau international regroupant l'Université de Montréal, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Genève.

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, mentionne que le Réseau Inondations Intersectoriel du Québec sera lancé dans les prochains jours. Elle fait aussi part de la tenue d'un colloque intersectoriel en collaboration avec Ubisoft La Forge sur la synergie des savoirs entre l'université, l'entreprise et la société. Un bilan de l'événement sera produit prochainement.

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, présente ses activités pour la période allant du 17 octobre au 4 décembre 2018 (DOC.2018-CA41-5.0). Il souligne notamment les activités suivantes :

L'Oncopole a tenu avec succès son symposium 2018 au début novembre. À cette occasion, la direction scientifique a rencontré les dirigeants du canceropôle CLARA (France), partenaire de l'Oncopole.

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Marchand, rappelle que le recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur général de l'Oncopole se poursuit à la suite du départ de Mme Stéphanie Lord-Fontaine, et il invite les membres du CA à lui transmettre des suggestions de candidatures.

M. Marchand mentionne l'engouement pour l'intelligence artificielle et les neurosciences dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier. Il fait aussi part d'autres rencontres en France, notamment avec des représentants de l'Institut Curie pour discuter de l'initiative LifeTime de l'Union européenne, ainsi qu'avec l'Institut national de recherche agronomique sur des thématiques intersectorielles, comme le microbiote.

M. Marchand a participé à la mission en Israël en sciences de la vie organisée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Il mentionne que chaque institution de recherche a une démarche systématique intégrée pour valoriser les retombées de la recherche.

art. 33, 35 et 37 LAI

M. Marchand s'est rendu en Palestine pour s'entretenir avec les responsables de PALAST, l'organisme qui collabore pour le programme de courts séjours, ainsi qu'avec le représentant des autorités canadiennes.

art. 22, 35 et 37 LAI

6.0 Gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 23 novembre 2018

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 23 novembre dernier (DOC.2018-CA41-6.1).

La prochaine session de formation des administratrices et des administrateurs devrait avoir lieu en février ou mars, sur l'équité, la diversité et l'inclusion. La formule sera revue, avec l'envoi de la documentation quelques jours à l'avance pour laisser plus de place aux discussions lors de la formation. La possibilité de proposer des formations en ligne aux administrateurs et aux administratrices est également en évaluation.

6.2 Suivi à mi-parcours du plan d'action annuel

Mme Garin présente le suivi du plan d'action au 31 octobre 2018 (DOC.2018-CA41-6.2) qui montre l'état d'avancement des actions prévues au Plan d'action 2018-2019, première année de concrétisation du Plan stratégique 2018-2022. Un suivi du plan d'action de développement durable a été ajouté cette année.

art. 35 LAI

6.3 Fiches de risques

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente les fiches de renseignement sur le risque et la grille de tolérance associée [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des fiches de risques (rés-2018-CA41-6.3-R166).

art. 35 LAI

6.4 Plan stratégique 2018-2022

M. Quirion présente aux membres une version révisée du Plan stratégique 2018-2022 (DOC.2018-CA41-6.4).

art. 22, 35 et 37 LAI

Après son adoption, le plan stratégique sera transmis au ministre de l'Économie et de l'Innovation pour une approbation par le gouvernement que l'on souhaite la plus rapide possible.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de la version actualisée du Plan stratégique 2018-2022 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2018-CA41-6.4-R167) qui remplace le Plan stratégique adopté en avril 2018 (2018-CA38-13.1-R155).

art. 35 LAI

[REDACTED] quitte la rencontre. art. 35, 53-54 LAI

6.5 Politique sur la publication en libre d'accès

Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques présente la politique des FRQ de libre accès aux résultats de la recherche (DOC.2018-CA41-6.5-B). [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de la Politique des Fonds de recherche du Québec sur la publication en libre d'accès (rés-2018-CA41-6.5-R168).

art. 35 LAI

6.6 Nomination d'un membre du comité intersectoriel étudiant

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, rappelle le processus de recrutement et précise qu'une période de probation de trois mois a été mise en place pour les nouveaux membres du comité.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la nomination de Mme Julie Morin-Rivat à titre de membre du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable (rés-2018-CA41-6.6-R169).

art. 35 LAI

6.7 Nomination du secrétaire du conseil d'administration (Huis clos)

Discussion à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la nomination de Mme Karine Assal à titre de secrétaire du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec -- Santé (rés. 2018-CA41-6.7-R170).

art. 35 LAI

Les membres du CA félicitent Mme Karine Assal, directrice de l'administration, pour sa nomination.

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité du 28 novembre 2018

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2018-CA41-7.1) qui a eu lieu le 28 novembre dernier. [REDACTÉ]

art. 35 et 37 LAI

7.2 Suivi du budget 2018-2019 au 31 octobre 2018

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2018-2019 au 31 octobre 2018 (DOC.2018-CA41-7.2) et explique les variations par rapport au budget original.

art. 33, 35 et 37 LAI

8.0 Programmes

8.1 Suivi de la réunion du comité du 22 novembre 2018

M. Marchand fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 22 novembre dernier (DOC.2018-CA41-8.1) qui portait principalement notamment les points suivants ■

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

9.0 Comité intersectoriel étudiant

9.1 Suivi de la réunion du 20 novembre 2018

M. Olivier Lemieux, président du comité intersectoriel étudiant, se joint à la réunion pour ce point. Il fait le suivi de la réunion du comité intersectoriel étudiant du 22 novembre dernier et présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 17 octobre dernier (DOC.2018-CA41-9.1-A et B).

Il mentionne l'organisation d'une simulation, dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas (J2R). Cette activité, même si elle n'a pas réuni un grand nombre de personnes, a été un réel succès [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37 LAI

Il souligne également l'animation d'un panel sur l'implication de la relève dans la gouvernance de la recherche, dans le cadre de la *Canadian Science Policy Conference (CSPC)*. Cet événement a offert de belles opportunités de réseautage. [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37 LAI

9.2 Rapport sur les postdoctorants

M. Lemieux présente les grandes lignes du rapport sur la situation des chercheurs postdoctoraux et des chercheuses postdoctorales (DOC.2018-CA41-9.2-C).

Les membres saluent la qualité du document présenté et remercient le comité intersectoriel étudiant pour son travail.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires par courriel au comité, le cas échéant.

art. 35 et 37 LAI

10.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 17 juin dernier (DOC.2018-CA41-10.0).

art. 22, 35 et 37 LAI

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) exige la mise en place d'un plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans tous les organismes publics.

art. 22, 35 et 37 LAI

11.0 Éthique et intégrité scientifique

11.1 Comité de travail sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique de l'intelligence artificielle et des données massives

Mme Deschênes fait le point sur les travaux du comité de travail trois Fonds sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des données massives.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Mme Deschênes informe les membres que l'outil web de sensibilisation sur la conduite responsable en recherche a été lancé, avec succès, le 1^{er} novembre dernier : jusqu'à aujourd'hui, près de 900 personnes ont déjà consulté cet outil. On suggère qu'un module adapté à un auditoire plus jeune soit développé.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI
art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

12.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 17 octobre dernier (DOC.2018-CA41-12.0).

M. Sévigny souligne la croissance du compte Facebook du scientifique en chef, portée par la diffusion en « Facebook live » du lancement de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique. Les capsules du Détecteur de rumeur sont aussi très populaires et suscitent beaucoup de réactions positives.

M. Sévigny revient sur l'atelier sur les sciences participatives, tenu à Montréal le 30 novembre dernier. L'objectif de cet événement était de comprendre les enjeux et défis de l'implication des citoyens et des citoyennes dans des démarches de recherche. Un résumé de cette journée de réflexion est en préparation.

se joint à la réunion. art. 35, 63-54 LAI

13.0 Rapport des observateurs

M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au MSSS,

art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

14.1 Guide sur les partenariats

art. 22, 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

art. 35 et 37 LAI

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h 30.

Rémi Quirioh président
4 décembre 2018

6

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance régulière tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-6.3-R166
relative à l'approbation des fiches de risques

ATTENDU les orientations de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, notamment l'article 15.8, qui précise que le conseil d'administration doit établir des politiques d'encadrement de la gestion des risques associés;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2018 (résolution 2018-CA38-6.2-R148) prévoit que le conseil d'administration adopte une politique de gestion intégrée des risques associés à la conduite des affaires du Fonds (article 3.2.1.k);

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et de ressources humaines;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les fiches de risques, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA41-6.3-R166).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance régulière tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-6.4-R167

relative à l'approbation de la version actualisée du Plan stratégique 2018-2022 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 42 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit, tous les trois ans, à la date que lui fixe le ministre, lui transmettre un plan triennal d'activités indiquant :

- le contexte dans lequel évolue le Fonds et les principaux enjeux auxquels il doit faire face;
- les orientations stratégiques, les objectifs et les axes d'intervention retenus;
- les résultats visés au terme de la période couverte par le plan;
- les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats.

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds précise que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU l'entente convenue avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation à l'effet de déposer un plan stratégique de quatre ans pour assurer un arrimage avec la stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2017-2022;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la version actualisée du Plan stratégique 2018-2022, joint à la présente résolution (ANNEXE 2018-CA41-6.4-R167) qui remplace le Plan stratégique adopté en avril 2018 (2018-CA38-13.1-R155)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance régulière tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-6.5-R168

relative à l'approbation de la Politique des Fonds de recherche du Québec sur la publication en libre d'accès

ATTENDU QUE l'élaboration de la Politique des Fonds de recherche du Québec sur la publication en libre d'accès fait partie des moyens d'action prévus dans le Plan d'action 2018-2019 du Fonds, adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2018 (résolution 2018-CA38-13.2-R156) pour assurer le développement de la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique en recherche (objectif 8);

ATTENDU les tendances internationales lourdes vers le libre accès aux résultats de la recherche menées grâce à des fonds publics;

ATTENDU QUE, en tant qu'acteurs clés dans le financement public de la recherche, les Fonds de recherche du Québec ont la responsabilité de développer des balises encadrant les activités de recherche qu'ils financent;

ATTENDU la nécessité d'adopter une politique applicable aux trois Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU la nécessité de revoir la Politique de libre accès du FRQS, entrée en vigueur en 2008 et mise à jour en 2012;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la Politique des Fonds de recherche du Québec sur la publication en libre d'accès jointe à la présente résolution (ANNEXE 2018-CA41-6.5-R168).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art.53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-6.6-R169

relative à la nomination d'un membre du comité intersectoriel étudiant

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination de Mme Julie Morin-Rivat à titre de membre du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance régulière tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-6,7-R170

relative à la nomination de madame Karine Assal à titre de secrétaire du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

ATTENDU QUE l'article 55 de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chapitre M-30.01) prévoit que le scientifique en chef du Québec assure le regroupement et l'intégration des activités administratives des trois Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU la recommandation du scientifique en chef du Québec de nommer un secrétaire pour les trois conseils d'administration des Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU les explications données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination de madame Karine Assal à titre de secrétaire du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

41^e séance régulière tenue le 4 décembre 2018

RÉSOLUTION 2018-CA41-14.1-R171
relative à l'approbation du Guide sur les partenariats

ATTENDU QUE l'article 40 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie donne le mandat au FRQS d'établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les établissements du réseau de la santé, les ministères et les organismes publics et privés concernés ;

ATTENDU la volonté du FRQS, inscrite dans le plan stratégique 2018-2022 d'accroître les collaborations hors Québec et celles entre la recherche et les milieux utilisateurs, notamment;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Guide des partenariats, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2018-CA41-14.1-R171).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI